



Les échos de Saint-Gabriel

N°3

Vendredi 21 février 2020

Histoire d'écrire... histoires... écrits... réécriture... histoire à raconter... à écouter... écrits qui passent aussi par les sms, les mails... créer... construire des récits...inventer...

Ce thème qui est vaste doit se construire « de bons récits qui parlent de la beauté qui nous habite » car les récits que nous lisons marquent souvent nos comportements et façonnent nos idées et nos convictions !

Attention aux récits qui nous intoxiquent, qui se transmettent, qui faussent notre bonheur, qui nous mettent sur des chemins avides du « toujours plus » et qui fragilisent notre humilité, notre miséricorde, notre fraternité envers l'Autre.

Sachons écouter les élèves qui nous disent qu'ils veulent qu'on se respecte (du plus petit au plus grand), qu'on s'entende, qu'on partage de bons moments de camaraderie et qu'on travaille « à vivre ensemble » pour le Bien Commun...

Pour cela je dirai qu'il faut aussi de la patience, de l'attention aux autres pour reconnaître que nous sommes toujours en devenir, que nous sommes une « merveille, un trésor, un entrelacement de fils » qu'il faut continuer à tisser !

C'est ce temps que nous allons prendre pendant le carême en priant, en créant une relation de dialogue cœur à cœur, ami-ami avec Dieu : c'est un temps de grâce !

Un temps favorable pour accueillir la Miséricorde de Dieu, dans la charité pour un monde plus équitable...

Nous allons nous aussi préparer nos cœurs en priant tous ensemble, en aidant nos amis, en « consolant », en nous faisant serviteur, en acceptant d'être appelé par le Seigneur.

Que ce temps de lucidité, d'abandon, de décentrement de soi soit au profit de Dieu et des autres dans la fraternité et la solidarité.

« Ce dont on a le plus besoin sur la terre, et que malheureusement on ne trouve pas assez souvent c'est l'harmonie qui permet de bien vivre ensemble... même sans avoir la même nationalité, la même culture ou la même couleur de peau, on vit dans l'harmonie dans la mesure où l'on rejette les sources de conflits »

Sœur Emmanuelle

Pascale Coyo

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.E.P. SAINT-GABRIEL

AEP SAINT GABRIEL
Siège social : 68, rue Mondenard
33000 BORDEAUX
Association loi de 1901
Déclarée auprès de la préfecture de la Gironde
Sous le numéro 9787
SIRET: 781 842 711 00017

RAPPORT MORAL du CONSEIL d'ADMINISTRATION présenté à L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 03 Décembre 2019

L'An deux mil dix-neuf et le 3 décembre à 20h30.

Les membres de l'association « AEP SAINT-GABRIEL » se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation du conseil d'administration effectuée par voie d'affichage et de publication dans le journal de l'école les « ECHOS DE SAINT-GABRIEL » conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émarginée par tous les membres de l'assemblée générale présents ou représentés en entrant en séance.

- Madame Corinne LURTON, préside la séance en sa qualité de Présidente du conseil d'administration de l'association,
- Madame Magali PLANES BILLON, administrateur, assure le secrétariat de la séance.
- Madame Valérie LAGRANGE, Expert-Comptable de l'association est présente.

Assiste également à la réunion :

- Madame Pascale COYO, Chef d'établissement.
- Monsieur Lionel BIENDON, invité, en sa qualité d'économiste-intendant
- Madame Geneviève MORANGE, invitée en sa qualité de secrétaire
- Madame Cathy Sanchez, invitée en sa qualité de représentante du personnel
- Monsieur Thierry Sevilla, invité en sa qualité de représentant du personnel

La feuille de présence certifiée exacte et sincère par les membres du bureau de l'assemblée permet de constater que les membres présents et représentés sont au nombre de 46 présents et 34 pouvoirs, soit 80 votants.

En conséquence, l'assemblée générale ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau de l'assemblée, sera conservée à l'appui du présent procès-verbal, ainsi que les pouvoirs des membres représentés.

La présidente dépose sur le bureau de l'assemblée et met à la disposition des membres :

- la feuille de présence certifiée sincère et exacte
- le bilan de l'exercice clos le 31 août 2019
- un exemplaire des statuts de l'association
- le rapport moral du conseil
- les textes des projets de délibération

La présidente fait observer que la présente assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions légales et réglementaires et aux dispositions de l'article 16 des statuts et que tous les documents prescrits ont été tenus à leur disposition au siège social où ils ont pu en prendre connaissance, préalablement à ladite assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, la présidente rappelle que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral,
- Rapport financier,
- Budget Prévisionnel
- Affectation du résultat,
- Renouvellement du tiers sortant et élection des nouveaux membres du conseil d'administration,
- Délégation de pouvoir à fin d'effectuer les formalités administratives auprès de la préfecture

Lecture est donnée par la Présidente du **rapport moral** (exercice clos au 31 août 2019) du Conseil d'administration. Ce rapport moral est intégralement reproduit ci-dessous :

A.E.P. SAINT GABRIEL

*Siège Social :
68, rue Mondenard
33000 BORDEAUX*

*Association loi 1901
Déclarée auprès de la Préfecture de la Gironde
Sous le numéro 9787*

Siret : 781 842 711 00017

***RAPPORT MORAL du CONSEIL d'ADMINISTRATION présenté à
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du
3 Décembre 2019***

Mesdames, Messieurs,

Nous allons vous présenter le rapport moral du Conseil d'administration concernant l'exercice clos au 31 Août 2019.

RAPPORT MORAL présenté par Mme Lurton

Projets 2019 – 2020 : Vivre ensemble à Saint Gabriel, Projets 2030 (quelle école nous voulons à long terme), quelle place pour le numérique à Saint Gabriel. Ce sont 3 groupes de travail composés d'enseignants, non enseignants, administrateurs, parents et à terme les enfants. Projets immobiliers dont la climatisation, les portes des maternelles, les clés etc... Le bureau du CA a également œuvré sur l'organisation de la direction de l'école.

En matière sociale

Concernant, les mouvements de personnel, voici ce qui s'est passé cette année :

- La rentrée 2019 a été marquée tout d'abord par le départ en retraite de deux membres du personnel qui ont dû être remplacés :
 - ° Au poste d'accueil secrétariat, Evelyne Garcia a été remplacée par Pascale Giacomotto. Il s'agit d'un recrutement externe. Ce remplacement a été l'occasion d'une réorganisation de ce poste.
 - ° au poste d'assistante maternelle pour remplacer Christine Marcadier, se trouve aujourd'hui Audrey Reta, anciennement affectée à la cantine. Il s'agit donc d'une promotion interne.
- le remplacement de l'homme d'entretien que nous avons recruté l'an dernier au moment du départ en retraite de Jean-Marie. Nous l'avons remplacé par Anthony Nicolas, d'abord par un contrat de 20h en doublon jusqu'au départ de Nathan, puis avec un CDI de 35H.
- nous avons fait évoluer le poste de Benjamin Clique afin non seulement de valoriser une formation qualifiante effectuée en Avril 2017, mais aussi pour valider la transformation de ses responsabilités. En effet, embauché il y a 6 ans comme surveillant de cour, il consacre aujourd'hui plus de 50% de son temps à l'animation d'ateliers sportifs dont il a également l'ingénierie.
- en remplacement d'Audrey Reta, nous avons recruté Romain Biendon au réfectoire.
- nous sommes passés de 3 AVS à 4. Trois reconduites et un recrutement.
- Enfin, toujours dans le jeu des chaises musicales, nous avons interverti les postes d'assistantes maternelles de Chrystelle Chesneau et Maylis Claux.

En matière sociale, le contrat de mutuelle a été changé pour mieux. Notre contrat était déficitaire. Aujourd'hui, nous bénéficions d'un contrat moins cher pour globalement de meilleures garanties.

Pour finir, le conseil d'administration a voté le 7 février 2019, le versement de la prime Macron de pouvoir d'achat. Celle-ci a concerné 41 personnes, qui se sont vu attribuer cette prime sur leur bulletin de salaire de Mars 2019 ; ceci de manière proportionnelle à leur temps passé au travail (temps complet, mi-temps, autre-temps).

Immobilier

Sur ce sujet-là, comme annoncé l'année dernière, nous nous sommes mis en vitesse de croisière, c'est-à-dire pas de gros travaux mais seulement des travaux d'entretien.

La liste est longue de ce qui a été fait, de la rentrée 2018 à l'été 2019 :

- Tout d'abord, afin de pouvoir poursuivre notre plan pluri annuel de réfection des toitures, nous avons dû procéder au désamiantage de celles-ci ; quatre zones étaient concernées : toute la toiture du gymnase, la partie arrière du réfectoire, la toiture de la grande section orange et une petite partie au-dessus des toilettes garçons. Une fois désamiantée ces toitures ont toutes été refaites.
Ce fut un chantier coûteux et très compliqué qui à lui seul a représenté 50% du budget travaux de cet exercice.
- Deuxième zone : les CE1. L'escalier extérieur a été sablé et repeint. Et à l'intérieur, nous avons rénové toute la cage d'escalier, notamment en surbaissant le plafond pour éviter une déperdition de chauffage.
- Concernant le chauffage, des travaux d'isolation thermique ont été réalisés dans les classes de CE1 et CM1 et des radiateurs supplémentaires ont été posés dans toutes ces classes.
- Quelques travaux de peinture ont été réalisés à plusieurs endroits, histoire de donner un coup de propre : on a repeint l'extérieur du gymnase, la façade coté du bâtiment des CP /CM1, et aussi des pans de mur du réfectoire.
- Les entourages des arbres de la cour ont également été refaits en bois, dans un souci de meilleur écoulement des eaux, entre autres.
- Concernant le système de sécurité incendie (SSI), la mise aux normes de celui-ci a commencé cet été par le changement de tout le câblage.
- Enfin, le remplacement de la porte de la Chapelle voté sur cet exercice est en cours de réalisation. C'est un chantier un peu plus compliqué que prévu compte tenu des contraintes liées à l'adaptabilité.

L'ensemble de ces travaux d'entretien représente un budget d'environ 130K€. 100K€ ont été financés par un emprunt sur 10 ans à un taux de moins de 1%, le reste sur fonds propres.

Jeux de la cour

Parce qu'ils dataient de plus de quinze ans, parce qu'ils étaient donc pour certains vétustes ou détériorés, nous avons voté la rénovation du parc « jeux de la cour », avec l'idée de repenser le projet dans son ensemble.

Une petite commission s'est créée avec la participation de tout le monde, y compris les enfants.

Résultat : les jeux qui pouvaient être conservés l'ont été, d'autres ont été achetés ou renouvelés à l'identique (tourniquet), les sols souples ont été refaits, une nouvelle table de ping-pong a été installée ainsi qu'un parcours de billes.

Des bancs ont été disposés tout le long de la cour et autour des arbres.

Reste à venir le parcours de draisien pour les petits.

Ce chantier a coûté environ 45K€

Cantine

Juste un point pour information.

La collaboration avec API fonctionne bien après un an de mariage.

Sur le plan du personnel, nous avons dû procéder à quelques réglages entre les deux équipes (école et API).

Sur le plan de la qualité, ce qui était attendu est aussi au rendez-vous. L'assiette est meilleure. Les enfants mangent mieux et plus, et se sont réhabités aux bonnes choses.

Des points réguliers ont lieu avec le cuisinier en chef et la diététicienne.

La loi EGALIM sera appliquée en janvier 2020 avec une journée verte, la réduction des plastiques et du gaspillage.

Statuts

Un mot sur l'évolution de nos statuts.

Comme évoqué l'année dernière en AGO, nos statuts vont devoir évoluer et se mettre en conformité avec ceux de la FNOGEC.

L'enjeu de ce chantier consistait à trouver un compromis entre les statuts type et nos spécificités.

Le dossier était compliqué.

Après plusieurs A/R le projet est en cours de rédaction, en collaboration avec la FNOGEC. Il sera présenté en CA en début d'année prochaine, puis en AGE.

Finances

Pas de gros chantier en matière de finances car pas de gros projets à ce stade.

Cf rapport financier et budget prévisionnel.

Dans le prolongement de ce que j'avais annoncé en AGO l'année dernière, concernant la comptabilité, un certain nombre de process ont été mis en place pour la facturation fournisseurs et la facturation familles.

Le chantier qui est à entreprendre est celui de la réfection du plan comptable en collaboration avec notre cabinet d'expertise.

Le but du jeu est de se mettre en conformité avec le plan comptable de la FNOGEC, c'est-à-dire implémenter ISIDORE et INDICE afin d'avoir les mêmes références que les références au niveau national et pouvoir ainsi se comparer de façon cohérente.

C'est un gros chantier qui demande beaucoup de paramétrages et risque prendre un à deux ans.

Projets

S'agissant des projets, voilà quelques pistes.

Lors de notre dernier CA, j'ai proposé la création de trois groupes de travail autour de 3 grands thèmes.

- 1) « VIVRE ENSEMBLE » à Saint-Gabriel
- 2) « QUEL PROJET POUR Saint-Gabriel 2030/40 »
- 3) « QUELLE PLACE POUR LE NUMERIQUE DANS NOTRE ECOLE » ?

Les trois groupes qui travailleront sur ces thèmes sont composés de tous les acteurs de l'école : administrateurs, personnels, enseignants, parents d'élèves, enfants....

Le groupe « vivre ensemble s'est déjà réuni une première fois. Le groupe « Projet » se réunit la semaine prochaine. Pour le numérique, une date a été arrêtée en Janvier.

Rajoutons à cela la poursuite des travaux d'entretien avec notamment : les sols de la cantine, le changement du self, les travaux d'évacuation des eaux sous le préau, la réfection du passage entre le gymnase et la salle St Paul, le sol du couloir des CE1 et les toilettes des CE1, les portes des CM1 et même toutes les portes de maternelle, l'organigramme des clés de toute l'école, le chiffrage de la climatisation de l'école en lien avec le chauffage, etc...

Enfin, en marge de tout cela, le bureau travaille déjà en collaboration avec l'équipe de direction sur la réorganisation de la gestion administrative de l'école, suite au changement de gouvernance.

Il s'agit d'un chantier nécessaire car suite à ce changement d'équipe le contour des postes a évolué ainsi que les prérogatives de chacun, faisant apparaître la nécessité de nouveaux process.

Puis présentation est donnée du **rapport financier** du conseil d'administration par l'Expert-Comptable Madame LAGRANGE (cf. pièces comptables présentées en séance) et Monsieur Clément Grenier administrateur et Trésorier.

Madame LAGRANGE témoigne d'une gestion saine.

Le budget prévisionnel 2020 est ensuite présenté par le Trésorier, Monsieur Clément Grenier.

Puis la Présidente fait part à l'assemblée générale qu'il y a 5 postes d'administrateurs à pourvoir suite au renouvellement d'un tiers des membres. Elle précise que 1 seul administrateur se représente et qu'il y a 5 nouveaux candidats.

La Présidente invite les 6 candidats à se présenter brièvement devant l'assemblée générale.

Il s'agit d'Alexandre Veron, qui renouvelle sa candidature après plusieurs d'années d'investissement dans l'école (fresque, porte de la chapelle...), Caroline Simounet (ancienne présidente de l'APEL), Laurent Galinier (chef d'entreprise), Anne Laure Ermessent (ancienne notaire, gestionnaire de patrimoine, motivée pour faire bouger les choses en positif, dans la bienveillance), Emilie Delmas (ancienne présidente APEL), Anne Neubauer (maman d'élèves...).

Mots spéciaux de Mme Lurton pour Françoise Clion qui a fait 3 mandats à l'AEP, merci pour son investissement.

Remerciements de Mme Des Bourbonx pour Mme Lurton qui s'est énormément investie dans l'école et l'AEP.

La Présidente met aux voix les délibérations suivantes, figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE DELIBERATION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral du conseil d'administration au titre de l'exercice clos le 31 août 2019 approuve dans toutes ses parties ledit rapport.

Cette délibération mise aux voix, est adoptée à 71 pour, 7 contre et 2 nuls

DEUXIEME DELIBERATION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier du conseil d'administration sur la gestion de l'association au titre de l'exercice clos le 31 août 2019 approuve ledit rapport ainsi que les comptes de l'exercice clos le 31 août 2019 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, L'assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes ou résumés dans ces rapports et donne quitus aux membres du conseil de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.

Cette délibération mise aux voix, est adoptée à 76 pour, 2 contre et 2 nuls

TROISIEME DELIBERATION

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du budget prévisionnel de l'exercice 2020/2021, approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté par le Trésorier.

Cette délibération mise aux voix, est adoptée à 71 pour, 7 abstentions, 2 nuls.

QUATRIEME DELIBERATION

L'assemblée générale décide d'affecter l'excédent de l'exercice clos le 31 août 2019, et dont le montant total s'élève à la somme de 28 363 euros (vingt – huit mille et trois cent soixante - trois euros) de la manière suivante : « autre réserve pour la somme de 28 363 euros ».

Cette délibération mise aux voix est adoptée à 76 pour, 2 abstentions et 2 nuls.

CINQUIEME DELIBERATION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des candidatures présentées, à savoir 1 administrateur se représentant pour un nouveau mandat de trois ans et 5 nouveaux candidats pour 5 postes à pourvoir, et après avoir vérifié que l'article 12 des statuts de l'association concernant le quota de membres adhérents devant atteindre le tiers des membres à savoir 5 membres, décide de procéder au vote

Les votes sont clos à 22h00 le dépouillement a été ensuite effectué et les membres élus sont respectivement :

- M. Veron (80 voix)
- M. Galinier (75 voix)
- Mme Delmas (74 voix)
- Mme Ermessent (68 voix)
- Mme Simounet (53 voix)

SIXIEME DELIBERATION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités et notamment le dépôt de la déclaration modificative à la Préfecture de la Gironde : 78 pour et 2 nuls.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus à prendre la parole, la séance est levée par la Présidente à 22H30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente et le Secrétaire de séance.

Le Conseil d'Administration a élu le 15 janvier 2020 le bureau qui se compose de la façon suivante :

Président : Antoine LUQUIAU

1^{ère} Vice-présidente : Nathalie BERNARD

2^{ème} Vice-président : Guillaume VASSE

Trésorier : Charles-Emmanuel KÜHNE

Secrétaires : Emilie Delmas, Anne-Laure ERMESSENT

Administrateurs :

Magali BILLON PLANES

Thibaud de LUSSAC

Marie-Hélène LEMAN

Laurent GALINIER

Clément GRENIER

Dominique PETIT

Pierre-Michel PERÉ

Caroline SIMOUNET

Alexandre VERON

Membres de droit :

Isabelle des BOURBOUX (Directrice Diocésaine de la Gironde)

Michel RODRIGUEZ (représentant de l'UDOGEC 33)

Pascale COYO (Chef d'établissement de l'école St-Gabriel)

Tiphaine LESAGE (Présidente de l'APEL Saint-Gabriel)

Monsieur Philippe DUCONGÉ (Ancien président de l'A.E.P. Saint-Gabriel)

Monsieur Christophe LOUSTALAN (Ancien président de l'A.E.P. Saint-Gabriel)

Madame Corinne LURTON (Ancienne présidente de l'A.E.P. Saint-Gabriel)

Marie-José SAURA (Ancienne présidente de l'A.E.P. Saint-Gabriel)

Membres invités :

Lionel BIENDON (comptable/économiste école St-Gabriel)

Anne BRÉZILLON (Adjointe à Monsieur le Maire représentante de la Mairie de Bordeaux)

MOT DU NOUVEAU PRESIDENT DE L'A.E.P. SAINT-GABRIEL

Merci Corinne LURTON !

L'AEP (Association d'Éducation Populaire), l'organisme de gestion de l'école, a un nouveau bureau et un nouveau président.

Quel travail accompli par Corinne LURTON et les administrateurs qui l'ont suivie pendant toutes ses années ! Arrivée à Saint Gabriel comme parent d'élève en 1992, elle s'est investie au sein de l'APEL (Association des parents d'élèves) dont elle a assumé la responsabilité entre 2004 et 2007.

Ses enfants grandissants, c'est tout naturellement qu'elle a pris place au sein du conseil d'administration de l'AEP, avant d'en prendre la présidence en 2009.

Sans sous-estimer le travail quotidien qu'une structure comme Saint Gabriel exige, je retiens d'abord ses grandes qualités de bâtisseuse. Par différentes tranches de travaux (toujours menées dans les périodes contraintes des vacances), l'école a été presque entièrement refaite et mise aux normes. Qui connaît le temps passé lors de réunions de chantier en plein mois d'août, le stress des délais non tenus, les jours (et les nuits...) passées à monter du mobilier en kit pour que tout soit fin prêt le jour de la rentrée ?

Pendant ces 10 années, différents projets d'écoles, parfois un peu fous, ont été soutenus et accompagnés financièrement. Pour avoir eu la chance d'être entraîné en tant que parent dans quelques événements et spectacles, j'en garde des souvenirs très émouvants.

Loin d'être exhaustif, je veux enfin mentionner le travail très important de refonte des statuts de l'AEP qu'il nous reste à finaliser. Tout en gardant la spécificité de notre gouvernance, ils doivent être modernisés et adaptés aux exigences de notre tutelle.

Bien sûr, c'est l'aspect financier, très matériel, qui continuera à animer votre organisme de gestion. En sachant gouverner le présent et investir pour le futur, nous assumerons pleinement notre rôle qui est la mise en œuvre matérielle du projet éducatif. "L'action des gestionnaires est référée à l'Évangile et met en œuvre les principes de la pensée sociale de l'Église, en matière de promotion du bien commun, de subsidiarité et de responsabilités partagées, de justice dans les rapports entre les personnes et dans le dialogue social, de solidarité avec les autres écoles catholiques et de service des moins favorisés dans la société." (Statuts de l'enseignement catholique).

Notre nouvel archevêque, Monseigneur Jean-Paul James, lors de la messe de son installation, nous invitait tous à vivre "la Joie d'un appel, la Joie d'une mission, la Joie d'une fraternité nouvelle". Au sein de la communauté éducative de Saint Gabriel, avec les enseignants, les membres du personnel et les parents, nous continuerons à prendre notre part.

Pascale Coyo, qui a en charge d'animer notre mission commune d'éducation, peut compter sur notre aide et soutien.

Antoine Luquiau, président de l'AEP.

RAPPELS

- **Les trottinettes** doivent être bien garées et alignées le long du grillage. Il en va de la sécurité de tous les élèves et des parents afin qu'il n'y ait pas de chutes !
- **Aucun vélo ne doit être stationné et attaché sur les 4 barrières devant le portail bleu.**

**C'est l'accès pour les pompiers !!
MERCI**

JOURNEE DES COMMUNAUTES

Le vendredi 20 décembre toute la communauté éducative était rassemblée autour d'une journée de formation, d'échanges et de partage, effectuée par une psychologue de l'enseignement Madame Brethé.

Au programme :

-Les intelligences multiples.

-Les élèves « dys », comment repérer les élèves en difficulté, comment les accompagner, quels supports pédagogiques, humains et psychologiques peut-on leur proposer ?

-Comment réagir, agir, accompagner au mieux et avec bienveillance les élèves orphelins d'un parentet leur famille. Comment être à l'écoute tout en participant à faire grandir ces élèves dans la confiance et l'espérance ?



L'après-midi nous avons appris et réappris à manipuler les extincteurs en cas de besoin !



ANIMATIONS



Sorties des MS rouge



En CP Vert, exposés et écrits libres ou sur un sujet ... créations, inventions... histoire d'écrire !



Les 2 classes de CE1 sont allés au musée d'Aquitaine : atelier écriture et masques africains !



JEUDI 19 MARS, les enfants peuvent se déguiser !!!
Le thème est : « Les Personnages de la Littérature » (contes, BD, roman, ...)

Un grand merci à l'APEL qui offre le goûter à tous les enfants ...



SORTIES SCOLAIRES

Les **CM2 O et M** ont débuté leur cycle piscine le **jeudi 23 janvier**. Cette activité a lieu à la piscine Judaique et elle doit durer 8 séances (soit jusqu'au jeudi 26 mars inclus).

Les classes des **CP B, CP V et CP/CE1 J** ont été au Théâtre Fémina voire Casse-Noisette, le **mardi 7 janvier**, dans l'après-midi.

La classe des **CE1 V** s'est rendue, le **mardi 28 janvier**, après-midi au Musée d'Aquitaine découvrir une exposition sur Les masques africains.

La classe des **CE1 B**, le **vendredi 31 janvier**, s'est rendue à la Bibliothèque de Mériadeck.

Le **3 et le 7 février**, les élèves de **CM1 J et CM1V** se sont rendus au **Grand Stadium de Bordeaux lac**, toute la journée.

La classe des **CE1 Bleu** s'est rendue, le **mardi 4 février**, après-midi au Musée d'Aquitaine découvrir une exposition sur Les masques africains.

Le **vendredi 7 février**, les élèves de **CE1 V** se sont rendus à la **Bibliothèque Mériadeck**, dans l'après-midi.

Les **CP/CE1 J**, le 14 février, dans l'après-midi, se sont rendus à la **Bibliothèque Mériadeck**.

Le **mardi 11 février**, les élèves de **GS O** sont allés à la **Bibliothèque du Jardin public**, dans l'après-midi.

Les **CP V**, participeront à un atelier sur l'odorat avec Madame Bigot, le **mardi 31 mars**, dans l'après-midi.



Le **mardi 7 janvier** au matin la classe de **PS JAUNE** s'est rendue Place des Quinconces pour assister au Spectacle du **Cirque Arlette Gruss**.



APEL

Lors de cette période, l'APEL vous a invité à partager la galette des rois le lundi de la rentrée.

L'APEL a également offert les bibles qui ont été remises aux élèves de CE2.

Enfin, nous avons terminé la période avec la vente de gâteaux au profit de l'association « L'Etoile de Martin » qui finance la recherche sur le cancer de l'enfant. Grâce à votre participation active, nous avons récolté 450 €.

L'APEL vous remercie pour votre générosité !

Nous préparons déjà la prochaine période qui nous réunira autour du carnaval, de la remise des chapelets, et la bourse aux vêtements les 26 et 27 mars ainsi que le dîner du personnel.

RESTAURATION

Suite à la Commission Restauration nous avons demandé à déjeuner végétarien deux fois par mois (le lundi).

Suite à la suppression des bouteilles d'eau plastique pour les pique-niques, nous demandons aux enfants de prévoir une gourde.

API, notre prestataire de restauration nous en propose une au prix de 3 € vendue sur commande à l'accueil.



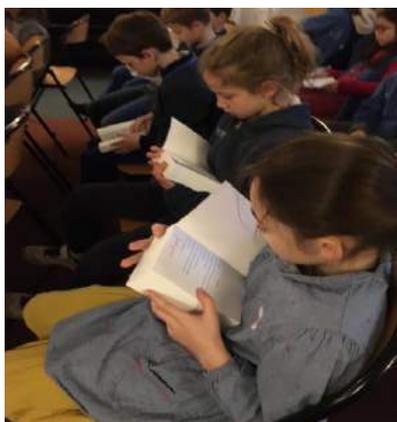
Mais pourquoi cette gourde ?

01. **A l'intérieur, pas de mauvaise surprise** : elle est composée à 96% de fibres de canne. Elle est plus naturelle et respectueuse de l'environnement que les gourdes plastiques.
02. **Une fabrication plus proche de nous** : elle est fabriquée aux Pays-Bas, donc moins de transport et moins de pollution.
03. **Bien plus qu'une simple gourde** : ce projet est développé en collaboration avec « Join the Pipe » (www.join-the-pipe.org/fr/) qui participe à des projets de nettoyage et d'approvisionnement en eau potable dans les pays en voie de développement.

REMISE DES BIBLES

Vendredi 10 janvier, nous avons donné les Bibles aux CE2 ainsi qu'aux CM1 qui sont arrivés cette année dans notre école.

Merci à notre Association de parents d'élèves qui offrent ces Bibles chaque année, bel outil d'enseignement, de réflexion, de prière qui accompagnera chaque enfant tout au long de sa vie, textes d'Évangile, de Foi qui peuvent être lus, relus et partagés.



Ce moment est toujours solennel et reste un moment de recueillement

PREMIERE COMMUNION

La prochaine réunion pour les parents aura lieu **JEUDI 12 MARS à 20h30** dans le gymnase.
Votre présence est indispensable.



La prochaine rencontre pour les enfants aura lieu **MERCREDI 11 MARS de 17h à 18h30** à l'école.

Retraite toute la journée à la Maison St-Jean à St-Symphorien, JEUDI 14 MAI
Répétition des chants à St-Ferdinand ou à St Seurin VENDREDI 15 MAI
de 16 H 00 à 18 H 00
(Le Père Dubosc va décider du lieu très prochainement)

Nous vous rappelons que tous les enfants sont les bienvenus aux messes du jeudi matin à 7h50 dans notre Chapelle.

Dates des prochaines messes : Jeudi 12 mars
Jeudi 19 mars
Jeudi 26 mars
Jeudi 2 avril



CAREME 2020
CAREME 2020



Nos actions de carême, bols de riz et autres efforts, achat de sachets de graines (tournesol), viendront soutenir deux belles actions de carême : en faveur de l'association « **CAFE JOYEUX** » qui soutient au quotidien des jeunes gens atteints de troubles autistiques ou de trisomie et leurs familles et en faveur de l'association « **ESPOIR IRAK** » qui agit dans le cadre humanitaire du domaine médical, social et scolaire.

A nous tous, 494 élèves, 315 familles, 50 personnes de notre communauté, nous allons pouvoir apporter notre modeste mais très efficace contribution en faveur de ces 2 associations.

Bon Carême 2020 à nous tous !



La Fondation « CAFE JOYEUX »



Après Rennes et Paris, le café Joyeux débarque à Bordeaux le 3 mars prochain rue Sainte-Colombe, en plein cœur de la ville. Le concept, un café restaurant solidaire de 150 m2, mené par une équipe de 14 collaborateurs en situation de handicap mental et d'autisme.

Pour le café joyeux, tout a commencé en 2017, avec le premier restaurant solidaire qui forme et emploie des personnes majoritairement atteintes de trisomie 21 ou de troubles cognitifs comme l'autisme. L'idée principale, rendre le handicap visible, favoriser la rencontre possible en milieu ordinaire, et proposer toujours plus de travail à des personnes éloignées de l'emploi. A Bordeaux, le lieu ouvrira ses portes en mars prochain au 31 rue Sainte-Colombe.

L'idée est née d'un constat simple, "en France, 700000 personnes sont autistes et 65 000 sont atteintes de Trisomie 21. Ils sont deux à trois fois plus touchés par le chômage que le reste de la population. Seules 0,5% des personnes atteintes de handicap mental travaillent en milieu ordinaire". Grace à leur idée les porteurs du projet ambitionnent de "remettre le handicap au cœur de nos villes et de nos vies", "cuisiner, servir et partager dans la joie, ouvrir nos cœurs", "encourager la rencontre avec nos différences" explique la Fondation Émeraude solidaire.

Beau, vrai et bon

Les mots d'ordre, "beau", "vrai" et "bon". Le lieu de 150 m2 en plein centre-ville bordelais sera "magnifique" selon Edwige de France, responsable de la communication du café Joyeux. Mais aussi authentique, avec une team de 14 équipiers joyeux, encadrés par une cheffe en cuisine, Blandine et Adelaïde en salle. Et au menu, de bons petits plats faits maison, quiches, soupes, tartines, pâtisseries...

Cerise sur le gâteau, le café Joyeux produit son propre "café de spécialité" en grains, moulu ou en capsules, torréfié à Strasbourg et conditionné par 30 personnes avec handicap à Paris.

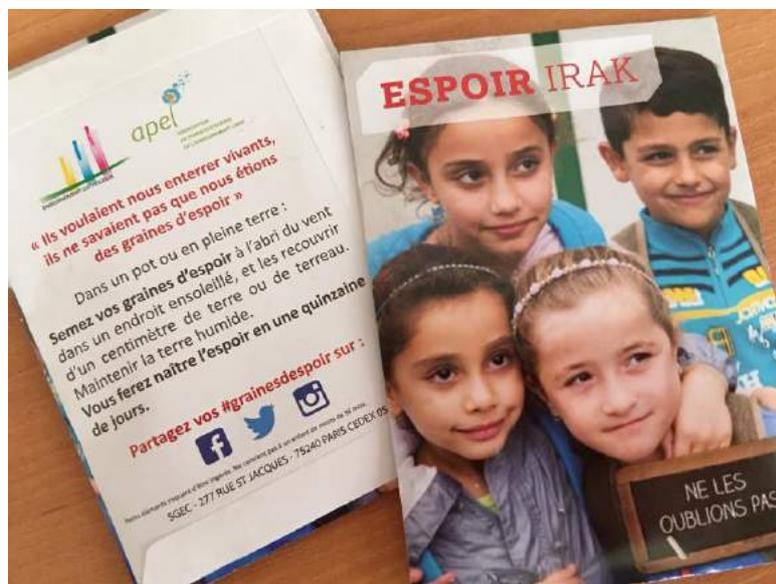
L'achat de café joyeux sert sa mission première : l'inclusion des personnes avec handicap mental, puisque chaque tasse bue, à la maison ou en entreprise à un impact.

L'intégralité des bénéfices des cafés Joyeux et ses produits est reversée pour l'emploi des personnes en situation de handicap.

Nous accueillerons dans les classes des bénévoles et peut-être des jeunes adultes qui travaillent « au café joyeux » et qui pourront faire partager leur expérience d'école et de vie au travail.

L'Association **ESPOIR IRAK**

« Espoir-Irak » est l'association de solidarité portée conjointement par l'Enseignement catholique et l'Apel, permettant de cerner les nouveaux besoins de la population dans la plaine de NINIVE, notamment en matière de scolarisation, champ privilégié d'intervention « d'Espoir-Irak ».



Vous pourrez acheter à l'accueil des sachets de graines de Tournesol (1 € le sachet) à planter au profit d'ESPOIR IRAK. En achetant ces graines d'espoir vous participez au financement de la scolarisation des élèves chrétiens et musulmans dans les écoles des soeurs dominicaines à Qaraqosh. Ce projet éducatif irakien basé sur le dialogue interreligieux dès le plus jeune âge est le meilleur espoir de paix dans la région ...

Madame Valérie Gaspard viendra présenter l'association aux enfants dans le courant du mois de Mars

JEÛNER POUR VIVRE CONCRETEMENT NOS ACTIONS DE CARÊME 5 BOLS DE RIZ DE LA GRANDE SECTION AU CM2



Pour les enfants des classes primaires et de Grande Section, plusieurs vendredis de ce carême leur offriront des occasions de déjeuner modestement et en même temps d'offrir quelques euros pour les deux projets qui nous tiennent à cœur pour ce Carême 2020

Grâce à ces bols de riz, nous récolterons 3,30 € par repas qui nous permettront d'aider « **les cafés Joyeux** » et « **Espoir Irak** ».

Les talons d'inscription seront distribués pour réserver chaque « Bol de riz » à venir (voir échancier ci-dessous). Pour y participer, avec l'accord de ses parents, il faudra impérativement rapporter le talon aux dates indiquées sur le tableau ci-dessous ainsi que sur les talons de réservation.

Si l'élève est externe, le vendredi (ne mange pas régulièrement à Saint-Gabriel le vendredi), il portera un ticket de cantine daté du jour du bol de riz et marqué à son nom. Ce bulletin est à remettre à l'enseignant.

Classes concernées par les « Bols de riz »	Distribution du bulletin d'inscription	Retour du bulletin d'inscription	Dates des « Bols de riz »
CE2B – CE2V – CM1J – CM1V – CM2M – CM2O	Lundi 10 février	Vendredi 14 février	Vendredi 13 mars
GSM – GSO – CPB – CPV – CPJ – CE1J – CE1B – CE1V	Lundi 17 février	vendredi 21 février	Vendredi 20 mars
CE2B – CE2V – CM1J – CM1V – CM2M – CM2O	Lundi 9 mars	Vendredi 13 mars	Vendredi 27 mars
GSM – GSO – CPB – CPV – CPJ – CE1J – CE1B – CE1V	Lundi 16 mars	Vendredi 20 mars	Vendredi 3 avril
CE2B – CE2V – CM1J – CM1V – CM2M – CM2O	Lundi 23 mars	Vendredi 27 mars	Vendredi 10 avril

DON DE MOELLE OSSEUSE - UNE DÉMARCHE SIMPLE ET SANS DANGER QUI PEUT SAUVER UNE VIE

Donner ...faire des donsça peut aussi être celamerci de l'attention que vous porterez à ce message.

C'est le seul organe que l'on peut donner de son vivant sans que ça nous change notre vie mais en changeant celui du receveur : lui permettre de vivre.

Ce don permet de sauver la vie d'enfants (et d'adultes) atteints de maladies graves comme la leucémie (Cancer le plus fréquent de l'enfant).

COMMENT EST PRÉLEVÉE LA MOELLE OSSEUSE

Il existe 2 modes de prélèvement des cellules de la moelle osseuse :

- dans les os du bassin
- et dans le sang 8 fois sur 10

C'est le médecin qui dans l'intérêt du malade propose le recueil le plus approprié.

QUELS SONT LES CRITÈRES POUR S'INSCRIRE SUR UN FICHER DE DONNEURS VOLONTAIRES DE DON DE MOELLE OSSEUSE ?

- Être en bonne santé
- Avoir entre 18 et 51 ans
- Être décidé à s'engager sur le long terme
- Accepter un test sanguin ou salivaire qui permettra d'établir un typage HLA
- Rester joignable pour être appelé pour un don un jour, peut-être.

COMMENT SE PRÉ-INSCRIRE SUR LE FICHER DES DONNEURS VOLONTAIRES ?

- Par le biais des campagnes de recrutement actif
- Sur le site de dondemoelleosseuse.fr
- Lors des collectes de sang



PRIER POUR CHACUN DE NOS FRÈRES

**Prier dans notre chapelle, c'est possible bien sûr !
Comment ? Quand ?**

Avant chaque Bol de riz, à 12 h 20, les enfants pourront offrir leurs prières. Ils seront accompagnés par les adultes (enseignants, chef d'établissement ...).

Ce temps de prière (12h20 – 12h40) est ouvert à tous les participants aux Bols de riz.



LE CALENDRIER DES MESSES DE CARÊME

Messes à la chapelle durant le Carême à 7h50, célébrées par le Père Dubosc.

JEUDI 12 MARS – JEUDI 19 MARS – JEUDI 26 MARS – JEUDI 2 AVRIL

CONFESSIONS INDIVIDUELLES

Lundi 30 mars pour les Elèves de CE2, CM1 et CM2 à Saint-Ferdinand.

LES ENFANTS DES CLASSES MATERNELLES DRESSENT DANS NOTRE CHAPELLE LA SAINTE TABLE EN MEMOIRE DE LA CENE DU SEIGNEUR

Une fois la Table dressée, toutes les autres classes mais aussi, l'ensemble de la communauté éducative pourra faire mémoire de ce dernier repas pris par Jésus avec ses amis pour annoncer sa mort et sa résurrection.



TEMPS DE PRIERE AUTOUR DE NOTRE JARDIN DE PAQUES



Chaque lundi du temps de CAREME à 11h15 nous nous réunirons tous pour un temps de recueillement et de prière pour préparer nos cœurs à vivre ce temps d'effort et de service.

CHAMPIONNAT INTERCLASSES FOOTBALL - HIVER 2019/2020

Le dénouement du plus long championnat interclasse de l'histoire est enfin arrivé.

Au bout du suspense, les CM1 Jaune et les CM2 Orange ne se sont pas départagés au coup de sifflet final.

La séance de pénalties voit les protégés de Mme Gauvrit s'imposer et conserver la coupe de champions acquise l'an dernier par leurs aînés.

Félicitations à eux et bravo aux CM1 Jaune pour leur magnifique parcours dans la compétition.



Les 2 équipes finalistes



Les supporters donnent de la voix

**A noter que le championnat Printemps 2020 débutera dès la rentrée, lundi 9 Mars !
Le calendrier, mis régulièrement à jour est toujours disponible au tableau du hall d'entrée !**

TOURNOI DE TENNIS DE TABLE - PRINTEMPS 2020

Les inscriptions pour l'incontournable tournoi de tennis de table auprès de Pascale GIACOMOTTO au secrétariat-accueil de l'école seront ouvertes **du lundi 09 au Vendredi 13 Mars.**

Attention il n'y a que 32 places !

Tirage au sort : Lundi 16 Mars à 13h15 devant les salles de CE2

Suite au tirage au sort, les jours et horaires de chaque match seront affichés dans le hall de l'école. Si un élève est absent au moment de son match, il sera déclaré forfait et éventuellement remplacé.

Calendrier prévisionnel (sous réserve de la météo !):

Lundi 23 et Jeudi 26 Mars : 1/16ème de finales

Lundi 30 Mars : 1/8ème de finales

Jeudi 02 Avril : 1/4 et 1/2 finales

Vendredi 03 Avril : Match pour la 3ème place + FINALE



LE RENDEZ-VOUS ANNUEL DE LA COMPAGNIE GABRIEL

La COMPAGNIE GABRIEL, née voilà maintenant 29 ans ici-même à Saint-Gabriel, vous présentera « Jamais sans toit » une Comédie de Martine Rigollot.

Avec, par ordre d'entrée en action : au piano Marianne Chabry, Hubert de Thoisy, Bertille de Barbeyrac, Hubert de Barbeyrac, Geneviève Morange, Martine Vincent, Dominique Normandin et Bernard de Vignerte.

Metteur en scène : Philippe Vincent – A la technique Bertrand Menaut

Quatre représentations sont proposées au théâtre de la Pergola (derrière l'église Saint-Amand) à Bordeaux Caudéran Lundi 27, Mardi 28, Mercredi 29 et Jeudi 30 Avril 2020 à 20h30. Vous avez le choix de la date et de l'association que vous souhaitez soutenir. En soutenant l'école Saint-Gabriel se sont les projets de vos enfants que vous nous aidez à réaliser.

Des bulletins de réservation seront distribués ultérieurement, vous passerez un très agréable moment !

NAISSANCE



Le 30 décembre 2019, **Pia de COLNET**, petite sœur de Zélie (PST), Eugénie (CP/CE1J), Théotime (CM1J) ainsi que Quitterie

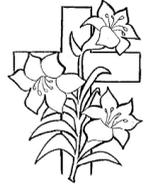
Monsieur et Madame Antonioli et Pierre-Alexis (CM1) ont accueilli **Aymeric** le 8 janvier 2020 dans leur foyer.

DECES

Le 10 janvier 2020, l'arrière-grand-père de Timothée, Théophile et Thais COULOT

Le 24 février 2020 Mme Marlène Delas, grand- mère d'Andrea CM1 Jaune, de Carla et Emma (anciennes élèves de St Gabriel) , belle soeur du père Jean-Claude Delas, ancien directeur de Grand Lebrun.

Que nos pensées et nos prières accompagnent ces familles.



SŒUR AGATHE

Quelle joie d'avoir reçu Sœur Agathe à l'école : chanter, témoigner, partager, écouter, rire, gestuer, prier. Elle a enchanté les élèves et transformé cette journée du 24 janvier en une belle journée « pas comme les autres »...



CD et livres-CD toujours en vente au secrétariat-accueil !

CARNETS DE VOYAGE DES CM2

Bravo aux CM2 qui nous ont fait profiter de beaux souvenirs du voyage en Normandie ...

